

Peste



Mise à jour
14/11/2024

Autres dénominations
Yersinia Pestis

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Soins intensifs

Epidémiologie

Agent infectieux

Yersinia pestis

Réservoir

Rongeurs (la peste est endémique en ex-Union Soviétique, dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique)

Mode de transmission



Par contact direct avec des animaux infectés, éventuellement par morsure ou par gouttelettes



Par piqûre de puces infectées

Période d'incubation

- > Peste bubonique : 1 à 7 jours
 - > Peste pulmonaire : 1 à 4 jours
-

Durée d'infectiosité

- > Les puces infectées peuvent transmettre la maladie pendant des mois.
 - > Les patients ne sont plus infectieux 2 à 3 jours après le début du traitement
-

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- > Peste cutanée (bubonique) :
 - > L'application des Précautions Standard est suffisante
 - > Peste pulmonaire:
 - > Mesures Additionnelles GOUTTELETTES
-

Placement

- > Peste pulmonaire
 - > Chambre individuelle exigée
-

Durée des mesures

- > Peste pulmonaire
 - > Jusqu'à 3 jours après le début du traitement
 - > Sans traitement 2 à 3 mois
-

Signalétique

- > Peste pulmonaire
 - > Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 - > Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
 - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
 - > Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
-

Matériel de soins

- > Peste pulmonaire
 - > Privilégier le matériel à usage unique (UU)
 - > Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
 - > Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
-

Transport



Peste pulmonaire



Literie et chemise du patient propres



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels



Avant intervention chirurgicale: communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles



Désinfection du lit

Visiteurs



Peste pulmonaire



Port d'un masque de soins



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

-  Non indiqués en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Si peste pulmonaire:
 -  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire pour un simple passage dans la chambre
-

Masque de soins

-  Si peste pulmonaire
 -  Masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1-2 mètres
 -  Pas nécessaire pour un simple passage dans la chambre
-

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Vaccination pour le personnel impliqué dans la lutte contre la peste
Prophylaxie post-expositionnelle par doxycycline 100mg 2x7j pendant 7 jours pour le personnel ayant eu un contact non protégé avec un patient présentant une peste pulmonaire
Contacter la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Si les patients sont porteurs de puces (ou suspects), il faut procéder à un traitement par un insecticide efficace.
-  Les vêtements doivent être désinfectés ou éliminés
 -  lavage à 60° des vêtements, sous-vêtements, linge de lit
 -  mettre pendant 3 jours les effets personnels ne supportant pas une température de 60° dans un sac plastique fermé hermétiquement
 -  si matelas et couverture sans draps: désinfection du lit avec un insecticide en poudre ou spray
-  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient
 -  changer le lit et la literie

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient:
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
 -  Changement de rideau de separation a la sortie du patient
 -  Si paravent: nettoyage au quotidien
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui

Déclaration au service HPCI

Oui

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures
